

Prime inflation, les dernières infos

3 novembre 2021, écrit par stephane fustec



Invités à participer à une visioconférence programmée à la dernière minute le 2 novembre dernier, nous avons néanmoins accepté cette invitation pour répondre à vos nombreuses questions. A titre préalable, nous avons senti que le Ministère ne souhaitait pas que ce nouveau dispositif se transforme en "FLOP". A la demande de la CGT, une nouvelle réunion pourrait être programmée rapidement pour faire un point d'étape.

Qui va bénéficier de la prime "inflation" d'un montant de 100 euros

Tous/toutes les salarié(e)s du secteur, quel que soit leur temps de travail et de la façon dont ils sont déclarés dès lors que leur salaire net ne dépasse pas 2000 euros nets par mois. Il s'agit du salaire net global perçu au titre de tous ses employeurs.

Qui va la verser ?

L'URSSAF via les dispositifs déclaratifs CESU et PAJEMPLOI. Un problème se pose, ces services ne disposent pas des coordonnées bancaires de près de 600 000 salariés du secteur. Une campagne de communication sera lancée dans les jours qui viennent. Les partenaires sociaux sont sollicités pour relayer l'information.

Quelles sont les conditions pour en bénéficier ?

Avoir travaillé au moins une heure sur le mois d'octobre 2021. Le calcul du plafond de 2000 euros se fera sur la moyenne des 10 derniers mois, les congés payés en seront exclus. Ce calcul sera proratisé pour les salarié(e)s qui ont démarré leur activité en cours d'année 2021.

Les salariés cumulant emploi/retraite en bénéficieront également.

Voilà à ce stade ce que nous pouvons vous dire des modalités de mise en œuvre de l'annonce faite par le premier Ministre le 21 octobre dernier. Vos questions et commentaires sont les bienvenus. Nous allons bien naturellement continuer à suivre la mise en place du dispositif.

[Consultez le dossier de presse du gouvernement sur cette indemnité inflation](#)

Et pour conclure, on vous dit quand même ce qu'on en pense, 100 euros, c'est toujours bon à prendre, mais bon.... Ce ne sont pas d'aides dont nous avons besoin mais de salaires qui nous permettent de vivre dignement ! Explication en vidéo avec BORIS PLAZZI, dirigeant de la CGT:

<https://youtu.be/DyzN8fDctL0>